

<p>1er Conseil des Enfants Vendredi 18 octobre 2013</p>	<p style="text-align: center;">Ordre du jour</p> <p>1. Accueil des délégués 2. Signature des contrats des délégués 3. Préparation du 2^{ème} conseil</p>	<p style="text-align: center;">Classe</p>
--	---	---

Voici la nouvelle équipe des délégués du Conseil des Enfants :

CM1 1 : **Mickaël** (suppléantes : Kaoutar et Kemberly)
 CP 3 : **Zakaria**
 CE1 5 : **Yassir**
 Clis 6 : **Songul**
 CP 8 : **Hayet**
 CE1 9 : **Chaïma** (Suppléant : Ahmet)
 CP 10 : **Rojin** (Suppléante : Aïsha)

CE2-CM1 16 : **Sabrina, Manel, Traycie, Nimra**
 CE2 17 : **Funda**
 CE1 18 : **Famatacko** (Suppléant : Imane)
 CM1 19 : **Alissa** (Suppléante : Chaïma)
 CM2 21 : **Antoinette** (Suppléant : Ali)
 CM2 20 : **Marouane**
 CE2 22 : **Harouna**



1. Accueil des délégués, félicitations

Chacun a écrit son prénom sur un carton et s'est présenté. Nous avons parlé un peu du rôle du Conseil et des règles à respecter.

2. Signature du contrat du délégué

Les délégués ont rempli et signé le contrat du délégué. Ils se sont engagés à :

- venir à chaque réunion sans oublier leur cahier
- être à l'heure
- respecter la parole des camarades de leur classe et celle des autres délégués

Signature

Pour être à l'heure, les délégués (et seulement eux dans l'école), sont autorisés à descendre avant la récréation (à 15h00 pour déposer leur cartable dans la salle du Conseil (Clin 7).

Après la récré, ils remontent seuls. Ils doivent arriver entre 15h20 et 15h40.

Après, la porte du Conseil restera fermée ...

Au Conseil, on lève le doigt pour s'exprimer.

Lors du Conseil, tout le monde parle (on fait un tour de table). Quand un délégué parle, c'est pour rapporter ce que disent ses camarades de classe. On s'organise pour que les idées soient faciles à réaliser.

3. Préparation du 2^{ème} conseil

- Chaque année, le Conseil des Enfants propose à tous les élèves de relire « la Charte ». Cette Charte a été écrite par les élèves en 1996. Elle permet de

mieux vivre ensemble dans l'école. Tous les élèves de la classe doivent la lire et la signer. Si vous pensez que certains points peuvent être changés, notez-le. Nous en reparlerons au prochain Conseil.

- Un rapide tour de table a permis de faire la liste de quelques petits problèmes dans l'école. Nous conservons cette liste et nous proposerons un large débat avec recherche de solutions lors du 3^{ème} conseil.

Compte rendu allégé pour les CP et les CE1

- Les délégués ont signé leur contrat. Ils font partie de la grande famille du Conseil pour une année.
- En classe, je dois lire la Charte avec mes camarades. Je dois la signer.
- Pour le prochain Conseil je dois ramener
 - ma fiche de présentation
 - l'autorisation de mes parents
- Je peux commencer à proposer des solutions aux problèmes qui m'embêtent dans l'école (se limiter à 3 problèmes).

Prochain conseil ... Vendredi 15 novembre
Les délégués se présenteront sur le site Internet de l'école.

LES délégués sont de plus en plus beaux !

